

## « Bois-Debout »

Sylvie Tersen

Cette brève monographie sur « Bois-Debout » que nous vous proposons, a été rédigée à partir d'une étude effectuée à la demande du Musée municipal Saint John Perse, par Denise et Henri Parisis, spécialistes de l'archéologie industrielle en Guadeloupe. Leur travail peut être consulté à la Bibliothèque du musée, un exemplaire sera prochainement déposé à la Fondation Saint-John Perse d'Aix-en-Provence.

Les premiers renseignements précis, relatifs à l'utilisation de terres situées entre les rivières de Saint-Sauveur et du Grand Carbet, à Capesterre, datent de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Chaque parcelle de ce territoire est répertoriée dans le terrier de 1671 (cote ANOM G1 468 Archives départementales de la Guadeloupe). Nous apprenons ainsi que le premier étage, partagé en 20 parcelles, mesure mille pas de haut à partir de la mer. Près du bourg actuel de Saint-Sauveur se dresse un moulin à eau-de-vie, près de la rivière du Grand Carbet, une sucrerie, alimentés par de la canne à sucre nouvellement plantée.

Le second étage où se trouve l'Habitation de « Bois-Debout » est divisé en 5 propriétés parmi laquelle celle de M. Houel, ancien Seigneur de la Guadeloupe. Très peu de cultures mais des friches, sûrement à l'origine du nom du domaine de la famille maternelle du poète *en bois debout* par opposition aux terres déjà cultivées nommée *L'Habituée* c'est à dire *L'habitée*.

L'histoire de l'Habitation débute réellement en 1675, lorsque les Jean Poyen père et fils, originaires de Sainte-Afrique (Aveyron), protestants et négociants, s'installent à la Guadeloupe. En 1674, le fils épouse Lucrèce van Ganspoël dont le père Samuel van Ganspoël a été, en 1654, chassé du Brésil d'où il rapporte quelques pieds de canne et des ouvriers spécialisés dans la fabrication du sucre. En 1687, Jean Poyen fils, alors âgé de 37 ans, est devenu habitant sucrier, opulent : un commandeur mulâtre, un engagé, 46 esclaves adultes et 14 enfants sont à son service. Nous pensons qu'il crée en 1680 la sucrerie des Mineurs avant d'acheter en 1699 l'Habitation Saint-Sauveur, vendue lors de la succession de Charles Houel.

Son fils Jean III Poyen épouse en 1713 Anne Agnès Gressier. Le couple défriche les terres en bois debout au dessus de la propriété paternelle et fonde « Bois-Debout ». Des acquisitions et de nouvelles concessions agrandissent le domaine. En 1770, âgé de 87 ans, Jean III est anobli. Une carte détaillée datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle donne une idée de l'importance de l'exploitation. « Bois-Debout » est une des grosses Habitations de la Guadeloupe, possédant 200 esclaves. Au décès des parents, l'Habitation de « Bois-Debout » constitue la part de trois des quatorze enfants : Jean Baptiste Gabriel Poyen Bellisle, célibataire, Marie Dominique Poyen, célibataire également, et Jeanne Marie Anne, épouse de Montcuquet, vivant en France. Dès 1775, J.-B. Poyen Bellisle rachète les parts de ses sœurs. Appauvri par un violent cyclone, il part en exil à Montserrat durant la révolution. Ses biens sont séquestrés et la sucrerie devient sucrerie nationale ; 295 personnes, anciennement esclaves, travaillent sur la propriété. De retour d'exil, aidé par ses neveux, il redresse « Bois-Debout » qui comme beaucoup de domaines avait été pillé et mal géré. A sa mort en 1814, un inventaire est dressé. L'Habitation est estimée à 2 300 000 livres pour 475 carrés de terre dont 200 en canne. L'atelier compte 350 esclaves de jardin et 40

ouvriers. Pour la première fois il y a un descriptif de la maison principale. Il s'agit d'une maison en pierre à deux niveaux, large mais peu profonde, comportant 36 ouvertures, précédée d'un perron en marbre. Autour un jardin avec un grand bassin, des terrasses, un petit canal alimentant des cascates et deux petits bassins. Plus au sud, le canal principal se terminant par la masse à canal, la roue, le bâtiment du moulin à peu près semblable à ceux de l'enfance d'Alexis Leger, la sucrerie, deux purgeries, la vinaigrerie et 125 cases à nègres.

En 1816, les héritiers étant nombreux, on procède à une adjudication. Elle est emportée par les enfants d'Antoine Robert Poyen et d'Anne Heyliger. Gabriel André Gressier, petit neveu de J.-B. Poyen, gère l'Habitation. En 1825 intervient une seconde adjudication. La nouvelle propriétaire est cette fois Marie Pauline Poyen de Lance. Comme elle réside en France, la gestion est confiée à son fils Gabriel André Gressier. En 1830, elle vend l'ensemble de la propriété à son fils pour 1 800 000 livres ; une partie du versement est comptant, le solde sous forme de versements semestriels. Mme Gressier décède en 1836 alors que son fils n'a pas achevé de payer « Bois-Debout ». Gabriel André Gressier décède en 1839, laissant une veuve et une fille mineure. Ses frères et sœurs vivant dans la région bordelaise réclament à la veuve de Gabriel l'héritage de leur mère correspondant aux sommes restant dues. Un jugement du tribunal tranche le litige en leur accordant la moitié de la propriété et en demandant le départ de la famille de Gabriel André Gressier. Un nouvel inventaire est rédigé en 1846 montrant d'importants changements. Le tremblement de terre de 1843 semble avoir détruit la demeure principale ainsi que les bâtiments industriels. On procède alors à une modernisation de la sucrerie.

En 1847, « Bois-Debout » est à nouveau mis en adjudication ; Gabriel André Castaing en devient propriétaire pour 460 000 francs. En 1860, la production annuelle en sucre est de 170 tonnes. Gabriel André Castaing meurt prématurément en 1863, laissant une veuve et quatre enfants mineurs et une dette d'un montant de 125 000 francs correspondants aux sommes dues à des négociants en Guadeloupe ainsi qu'à des fournisseurs du Havre. Le cyclone de 1865, suivi d'une épidémie de choléra finissent de ruiner la veuve Castaing. « Bois-Debout » est une nouvelle fois vendu par adjudication, la propriété n'appartient plus à la famille Poyen et à ses descendants, mais aux Dormoy.

Le grand père maternel d'Alexis Leger, Paul Dormoy devient propriétaire de « Bois-Debout », le 17 mai 1870 pour la somme de 150 000 francs. Âgé de 31 ans, ingénieur, il s'installe avec sa femme, Annette Le Dentu, et leurs trois enfants. L'un comme l'autre n'appartiennent pas au monde terrien ; parmi leurs ancêtres, des négociants, des hommes de loi. Paul Dormoy modernise l'Habitation. En 1867, il installe un moulin à cannes Brissonneau. Une cheminée destinée à des générateurs de vapeur est érigée en 1882. Cette installation d'appareils modernes de cuisson de jus de canne par la vapeur remplace les foyers à bagasse traditionnels. Une seconde cheminée datée de 1887 sert à la distillerie. Elle a fonctionné jusqu'en 1960, fin de l'activité rhumière de « Bois-Debout ». Les difficultés financières, cependant, s'accumulent ; ainsi Annette Dormoy, maîtresse femme à en croire le poète, demande et obtient dès 1885 la séparation des biens avec son mari. Sa dot et ses apports personnels, lors de son mariage, s'élèvent à plus de 50 000 francs. Elle rachète les diverses créances de son mari qui correspondent aux factures non encore réglées par la famille Castaing. Ainsi Paul Dormoy cède en mai 1885 « Bois-Debout » à Annette Dormoy pour la somme de 50 000 francs. En 1890, période où le jeune Alexis passe de longs séjours à Capesterre, elle devient veuve. Seul Georges (né en 1871), parmi ses neufs enfants, reste en Guadeloupe ; il s'occupera de « Bois-Debout » avant d'en devenir le propriétaire

en 1904. Leurs descendants habitent toujours cette demeure. La culture de la canne à sucre a cédé progressivement sa place à la banane.

Aujourd'hui, lorsque l'on se promène à « Bois-Debout », on est frappé par la permanence des lieux. La maison principale n'a guère changé. Seules deux ailes ont été ajoutées à cette Habitation en bois, étroite mais profonde. Deux tombes anépigraphes sous les manguiers, le canal si nécessaire à la vie de la plantation, l'ancienne sucrerie, les cheminées, nous transportent dans l'univers de l'enfance d'Alexis.

Sylvie TERSEN  
Conservateur Musée Municipal Saint-John Perse